



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

## NEOVACS RECOIT 1,8 MILLION D'EUROS AU TITRE DU CREDIT IMPOT RECHERCHE

**Paris et Boston, le 13 mai 2015 – NEOVACS (Alternext Paris : ALNEV, éligible PEA-PME),** acteur majeur de la vaccination thérapeutique pour le traitement des maladies auto-immunes, annonce aujourd'hui avoir reçu 1,8 million d'euros au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour les dépenses de recherche et développement engagées au cours de l'année 2014.

Les fonds obtenus au titre du CIR contribueront au financement des différents programmes cliniques et précliniques du portefeuille de vaccins thérapeutiques de Néovacs.

*« Nous poursuivons activement le plan de développement clinique de l'IFN $\alpha$ -Kinoïde dans le lupus et la dermatomyosite, tout en continuant d'encadrer le rythme de nos dépenses de trésorerie. L'étude clinique de phase IIb de l'IFN $\alpha$ -Kinoïde dans le lupus débutera dans les prochains mois en Europe, Asie et Amérique Latine ; elle sera suivie d'une phase I/II aux Etats-Unis début 2016 »* déclare Miguel Sieler, Directeur Général de Néovacs.

L'encaissement anticipé du Crédit d'Impôt Recherche 2014 a été obtenu grâce à un mécanisme de préfinancement du CIR mis en place avec la société NEFTYS Conseil.

### **A propos de Néovacs**

Fondée en 1993, Néovacs est devenu un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes et/ou inflammatoires. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 5 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN $\alpha$ -Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers et allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME.

**Pour de plus amples renseignements sur Néovacs, visitez le site web : [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr).**

### **Contacts**

**NEOVACS – Relations investisseurs**

**Nathalie Trépo**

Tél : +33 (0)1 53 10 93 00

[ntrepo@neovacs.com](mailto:ntrepo@neovacs.com)

**NewCap – Communication financière et Relations Investisseurs**

**Valentine Brouchet / Pierre Laurent**

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

[neovacs@newcap.fr](mailto:neovacs@newcap.fr)